

Du registre aux délibérations du Conseil Communal, il a été extrait ce qui suit :

Séance publique du 2 décembre 2024

PROJET DE DELIBERATION

Présents : Mme LIEGEOIS, Bourgmestre-Présidente
M. STREBELLE, M. PATERNOTTE et SIRAUT, Echevins
~~M. PATERNOTTE, Mmes LIEGEOIS et RENARD, M. NIEZEN, Mmes BROHEE, FACQ et~~
~~GALLEMAERS, Mrs RASSART et THYS, Conseillers.~~
M. ROLIN, Président du CPAS, assistant à la séance avec voix consultative.
Mme KOWALSKA, Directrice générale - Secrétaire.

Point 11 : Conseillers communaux – Déclarations facultatives d'apparement – Prise d'acte

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment les articles L1123-1 (groupes politiques), L1234-2 (asbl), L1522-4 (associations de projet), L1523-15 (intercommunales), etc.

Vu aussi l'article 148 du code wallon du logement et les statuts des sociétés de logement auxquelles la commune de Brugelette adhère ;

Vu la composition des groupes politiques au sein du conseil communal de Brugelette, soit :

PS

Engagés

MR

Écolo

Considérant que les élus des listes PS, MR, Engagés, Écolo sont automatiquement reliés à leurs listes nationales wallonnes et qu'ils confirment vouloir rester attachés, respectivement, à leur liste, tandis que les élus des listes X, Y et Z peuvent déposer une déclaration d'apparement ;

Considérant que les conseillers élus suivants ont déposé une déclaration d'apparement auprès du secrétariat communal :

-
-
-

Considérant que les conseillers élus suivants n'ont pas déposé une déclaration d'apparement auprès du secrétariat communal :

-
-
-

Considérant que les conseillers élus suivants n'ont pas déposé une déclaration d'apparement auprès du secrétariat communal :

-
-
-

Considérant que les conseillers élus suivants n'ont pas déposé une déclaration d'apparement auprès du secrétariat communal :

-

-
-

En conséquence, le conseil communal

Article 1^{er} : prend acte des déclarations d'apparement suivantes :

-
-
-
-

Article 2 : charge le collège communal de publier ces déclarations sur le site internet de la commune.

Article 3 : Le collège transmettra la composition des groupes politiques du conseil communal de Brugelette, avec les déclarations d'apparement aux institutions suivantes (liste non exhaustive) :

- Intercommunales :
- Sociétés de logement :
- Asbl pluricommunales :

PAR LE CONSEIL COMMUNAL,

La Secrétaire,

(s) Karolina KOWALSKA

La Présidente,

(s) Isabelle LIEGEOIS

POUR EXPEDITION CONFORME, délivré à Brugelette, en date du ...

La Directrice générale,

Karolina KOWALSKA

La Bourgmestre,

Isabelle LIEGEOIS